

vivre HYÈRES

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE D'HYÈRES-LES-PALMIERS

**BELLE RENTRÉE
À HYÈRES !**





SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES	4
Une cérémonie du 14 juillet en forme d'hommages	
Un été musical et festif en centre-ville	5
Encore un succès pour les Nuits Blanches	6
Patrimoine et cérémonies	7
SPÉCIAL RENTRÉE	8
Les écoles prêtes pour la rentrée	
C'est aussi la rentrée pour les écoles municipales de sports et d'arts	10
PATRIMOINE	12
Un riche programme pour les Journées européennes du patrimoine	
EN CENTRE-VILLE	13
Des nouveautés pour le Parcours des Arts	
PROPRETÉ	14
Tous concernés par la propreté	
CADRE DE VIE	16
Les aménagements récemment réalisés	
Les travaux programmés	
ENVIRONNEMENT	18
La régulation de la fréquentation estivale vers l'île de Porquerolles	
DÉMOCRATIE	20
Tribunes politiques d'opposition	
MÉTROPOLE TPM	21
Fête des salins d'Hyères - édition anniversaire	
SANTÉ	22
Les centres de vaccination et de dépistage continuent de fonctionner	
AGENDA	23
Les temps forts de l'automne	



Magazine municipal bimestriel
N°185 – rentrée 2021
 communication@ville-hyeres.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Giran

Co-directeur de la publication : Philippe Sabatery

Rédaction : Grégory Audibert, Margaux Lubrano

Photos : Service Communication (Thierry Cottron, Thibault Martin, Margaux Lubrano, Marie Schaeffer, Stéphane Gras), Bernard Martins, Yann Desgagny

Conception et réalisation : Service Communication (Océane Bouquey, Thibault Martin)

Impression : Print Concept

Distribution : La Poste - Médiapost (04 94 27 81 19)
 Com 'N diff

Tirage : 35 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Vivre Hyères, votre magazine municipal, est distribué tous les deux mois dans toutes les boîtes aux lettres hyéroises portant ou non un autocollant « Stop pub ». Sa distribution se déroule sur 5 jours en moyenne. Certains dispositifs (digicodes, entrées de résidences sécurisées...) présentent des obstacles pour les personnes chargées de diffuser votre magazine.

Si vous ne le recevez pas

Si vous constatez une absence anormale ou prolongée de votre magazine dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à le signaler à notre prestataire La Poste - Médiapost par téléphone au 04 94 27 81 19.

Versión électronique

Vous pouvez également lire le contenu de chaque numéro dès parution sur www.hyeres.fr

Versión audio

Grâce aux bénévoles de la Bibliothèque sonore, *Vivre Hyères* existe aussi en version audio sur www.hyeres.fr





ÉDITO

L'été s'achève, le virus a de nouveau perturbé les animations, compte tenu des contraintes de jauge et de fan zone imposées.

Néanmoins, des concerts populaires, le Midi Festival, le Jazz à Porquerolles, et les nuits blanches ont permis, nous l'espérons, de donner un caractère festif à cette période estivale.

Les touristes étaient présents en masse et les mesures pour réguler la fréquentation sur Porquerolles ont produit leurs premiers effets. Avec le temps ce sujet capital de la capacité de charge pourra être résolu.

C'est la rentrée. Les écoles sont prêtes à accueillir dignement les élèves car, une fois encore, de nombreux investissements y ont été réalisés. Mais, la persistance de la pandémie viendra peut-être perturber la quiétude des familles.

Formons tous le vœu que ce virus qui ralentit l'activité communale et limite nos espaces de liberté, soit bientôt un mauvais souvenir.

Bonne rentrée.

Bien à vous
Jean-Pierre Giran

Jean-Pierre Giran
Maire de la ville d'Hyères
Premier vice-président de Toulon Provence Méditerranée

UNE CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET EN FORME D'HOMMAGES ET DE REMERCIEMENTS



Pour la fête nationale, un hommage particulier a été rendu aux autorités civiles et militaires ainsi qu'aux représentants des acteurs locaux ayant participé à la lutte contre la COVID-19 : Police Nationale, Sapeurs pompiers, Police municipale, centre hospitalier, communauté professionnelle territoriale de Santé, protection civile, comité communal des feux de forêts, agents municipaux mobilisés sur la gestion et la coordination des centres de vaccination et de dépistage.



UN ÉTÉ MUSICAL ET FESTIF

■ EN CENTRE-VILLE



Le groupe Aïoli, un véritable spectacle aux accents du Sud



Hommage à France Gall et Michel Berger



Les années 80
avec Jean-Pierre Savelli



Route 83, un rendez-vous incontournable de l'été avec Michel Mitran

■ AU PORT



Camion Blues'Up



Show des années 80



Summer Teen's Break



Sound Summer Tour



Friends Live Band

ENCORE UN SUCCÈS POUR **LES NUITS BLANCHES**



Plusieurs thèmes ont été choisis pour les Nuits Blanches : Créateurs, Art, Mode...

CINÉ PLEIN AIR, DES PROJECTIONS POUR TOUTE LA FAMILLE



Ce sont 4 séances de cinéma en plein air qui ont eu lieu sur la place Clemenceau avec les films : "A Star is born", "En Avant", "The Greatest showman" et "Le retour de Mary Poppins"

LE PATRIMOINE À L'HONNEUR



À la découverte du riche patrimoine hyérois : visites guidées, ateliers Patrimômes et circuit en petit train

CÉRÉMONIES ET INAUGURATIONS DE L'ÉTÉ



Inauguration du magasin de producteurs « Terres d'Hyères », situé à la sortie de l'autoroute A570, à l'entrée de Hyères



Remise des diplômes de la préparation militaire marine d'Hyères : 27 jeunes filles et garçons âgés de 16 à 21 ans ont reçu leur diplôme



La Maison du Combattant s'est installée au Centre Olbia le 30 juin dernier



A Giens, le quai du port du Niel a été baptisé « quai René Astier » en hommage au célèbre pêcheur arbanais disparu en mars 2021



Ravalement de façade de l'école élémentaire Guynemer

RENTREE

LES ÉCOLES PRÊTES POUR LA RENTRÉE

Les écoles hyéroises ont bénéficié, comme chaque été, de travaux d'entretien et de rénovation pour un montant total de 1,2 million d'euros.

■ École maternelle Jardin d'Orient

> Changement du portail d'accès

■ École maternelle Ferdinand Buisson

> Mise en place d'un séparateur de toilettes dans tous les sanitaires
> Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
> Reprise des enrobés de la cour

■ École maternelle Alexis Godillot

> Peinture de la salle de motricité
> Pose de séparation de WC et urinoirs

■ École maternelle Françoise Dolto

> Ravalement de façade du côté de la salle de motricité et de l'étage

■ École maternelle Jacques Prévert

> Mise en place d'une tonnelle d'ombrage dans la cour arrière

> Ajout de clôtures devant les blocs de climatisation

> Réfection des enrobés de l'entrée du périscolaire

> Rénovation du 2^e sanitaire

■ École maternelle Val des Pins

> Peinture du muret de la cour arrière
> Sécurisation avec la mise en place d'un portillon et de clôtures



Peinture des murets à l'école maternelle Val des Pins

■ **École maternelle Les Mouettes**

- > Pose de cloisons de séparation pour les WC et urinoirs
- > Sécurisation avec un brise vue

■ **École maternelle Saint Exupéry**

- > Réalisation d'une ligne de vie, de garde corps et d'un accès par échelle crinoline

■ **École élémentaire Guynemer**

- > Reprise de la moitié des enrobés de la cour, du terrain de sport et de l'entourage des arbres
- > Réalisation d'une ligne de vie sur toiture et garde corps avec accès créoline
- > Ravalement de façade du bâtiment principal côté cour et pignon

■ **École primaire Michelet**

(travaux prévus lors des vacances de la Toussaint)



Rénovation du sol souple de l'école élémentaire des Îles d'Or

- > Remplacement des vasistas du réfectoire
- > Pose d'un panneau acoustique (réfectoire)

■ **École élémentaire des îles d'Or**

- > Rénovation du sol souple des classes et de la salle des maîtres

■ **École élémentaire Saint Exupéry**

- > Réalisation d'une ligne de vie en toiture
- > Rénovation du réseau d'assainissement

■ **École élémentaire Anatole France**

- > Elargissement des jardinières
- > Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- > Sécurisation avec un brise vue

■ **École élémentaire Paul Long**

- > Remplacement des rideaux de la salle audio
- > Changement du portail d'accès

■ **École élémentaire Paule Humbert**

- > Ravalement de façade à l'arrière du bâtiment A et côté ancien logement
- > Création d'un portillon pour accéder à la cour intérieure
- > Aménagements de l'entrée, de la sortie arrière et des abords de l'école (voir p17)

■ **École élémentaire de l'Almanarre**

- > Fabrication et pose de rideaux sur les fenêtres côté cour

■ **École primaire Claude Durand**

- (travaux prévus lors des vacances de la Toussaint)
- > Remplacement de menuiseries dans les couloirs du rez-de-chaussée et de l'étage

■ **École primaire des Salins**

- > Réalisation de cabines enfants
- > Mise en place de séparateurs aux WC et urinoirs

- > Rénovation totale des sanitaires, y compris le carrelage et la plomberie
- > Peinture de la nouvelle classe
- > Sécurisation avec un brise vue

■ **École primaire Paul Gensollen**

- > Sécurisation avec un brise vue

■ **École élémentaire Saint-John Perse**

- > Réfection de la peinture du sol du préau
- > Création d'un portail

■ **École primaire Les Borrels**

- > Remplacement des rideaux de la classe maternelle



Ravement de façade pour l'école élémentaire Paule Humbert

**RENTRÉE
2021-2022
PROTOCOLE SANITAIRE**

Pour connaître le protocole sanitaire de la rentrée 2021, vous pouvez consulter le site internet du Ministère de l'Éducation nationale sur education.gouv.fr et sur le site de la ville hyeres.fr.



Peinture de la salle de motricité de l'école maternelle Godillot

C'EST AUSSI LA RENTRÉE POUR LES ÉCOLES MUNICIPALES DE SPORTS ET D'ARTS

Avec les écoles municipales de sports et l'école d'arts, de nombreuses activités sportives et artistiques sont proposées gratuitement par la Commune aux enfants âgés de 18 mois à 17 ans sur inscription via le portail « Guichet famille ».



Les Ecoles Municipales de Sports

L'école municipale de sports est un dispositif qui relève du service des sports de la ville d'Hyères. Son objectif est de promouvoir et de développer le sport dans la commune en donnant aux enfants la possibilité de découvrir et de s'initier à diverses pratiques sportives tout au long de l'année gratuitement. L'encadrement est assuré par les éducateurs sportifs de la Commune et par des associations partenaires.

Les activités se déroulent le mercredi matin et après-midi ainsi que le samedi matin de septembre à juin (hors vacances scolaires).

Les hyérois peuvent découvrir les sports nautiques (planche à voile, optimist), les sports individuels (athlétisme, gymnastique, judo, cyclisme, tennis de table, escrime, golf, tennis, taekwondo, roller, échecs), les sports collectifs

(football, rugby, handball, basketball, volleyball) et les sports aquatiques (accoutumance aquatique et natation).

Selon l'activité, l'inscription se fait à l'année, au semestre ou au trimestre. L'inscription est gratuite et a débuté le 16 août via le portail « Guichet famille ».

Le guide 2021-2022 est disponible sur hyeres.fr et dans les lieux publics.



RENSEIGNEMENTS

SERVICE DES SPORTS

Tél : 04 94 00 79 78

**Horaires : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**

**Accueil physique uniquement
sur rendez-vous**



L'école d'arts

Du 6 septembre 2021 au 25 juin 2022 au Park Hotel, des ateliers artistiques sont proposés aux enfants, adolescents et adultes : dessin-peinture, photographie numérique, modelage, sculpture, céramique, peinture sur tissu, modèle vivant, bandes dessinées, création couture, expressions et pratiques, etc.

L'inscription a débuté le 16 août via le portail « Guichet famille ».

Le programme 2021-2022 est disponible sur hyeres.fr et dans les lieux publics



RENSEIGNEMENTS

SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE

Accueil du Park Hotel,
avenue de Belgique

Tél : 04 94 00 78 80

Mail : ecole.arts@mairie-hyeres.com

Horaires : du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Accueil physique uniquement
sur rendez-vous

LE GUICHET FAMILLE

Afin de faciliter les démarches des administrés, le portail du « Guichet famille » rassemble sur un même site toute l'offre de services dédiée aux enfants : guichetfamille.hyeres.fr

Les inscriptions aux écoles municipales de sports et à l'école d'arts se déroulent ainsi en ligne sur ce portail. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'un compte guichet famille avec votre identifiant et votre mot de passe. Les personnes ne disposant pas de compte peuvent en faire la demande par mail : guichet.famille@mairie-hyeres.com ou par téléphone au 04 94 00 79 68





Tour des Templiers © Michel Eisenlohr



UN RICHE PROGRAMME POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les Journées européennes du patrimoine auront lieu les samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021. Cette 38^e édition est placée sous le thème « Patrimoine pour tous ».

Une vingtaine de sites et monuments, des dizaines de visites guidées, d'animations, d'expositions et de spectacles permettront au public de découvrir l'exceptionnelle variété du patrimoine hyérois.



Ecole Anatole France © Michel Eisenlohr

Monuments et sites à visiter

- Tour des Templiers
 - Collégiale Saint-Paul
 - Lavoir Saint-Paul
 - Eglise anglicane
 - Ecole Anatole France
 - Médiathèque
 - Villa Noailles
 - Eglise Saint-Louis
 - Temple protestant
 - Site archéologique d'Olbia
 - Notre-Dame de Consolation
 - Eglise Sainte-Anne, Porquerolles
- De nombreuses visites commentées, animations et ateliers avec des nouveautés !

■ **Concert de clôture « Zoumaï Aqai »**
Dimanche 19 septembre à 18h,
Lavoir de la rue du Repos
Réservation : hyeres.fr/billetterie

Informations pratiques

- Parkings couverts gratuits les samedi 18 et dimanche 19 septembre : Gambetta, Clemenceau, Forum du Casino
- Manifestation soumise à la présentation du pass sanitaire
- Port du masque obligatoire

Programme complet disponible en ligne sur hyeres.fr et dans les lieux publics.

RENSEIGNEMENTS

L'atelier du CIAP

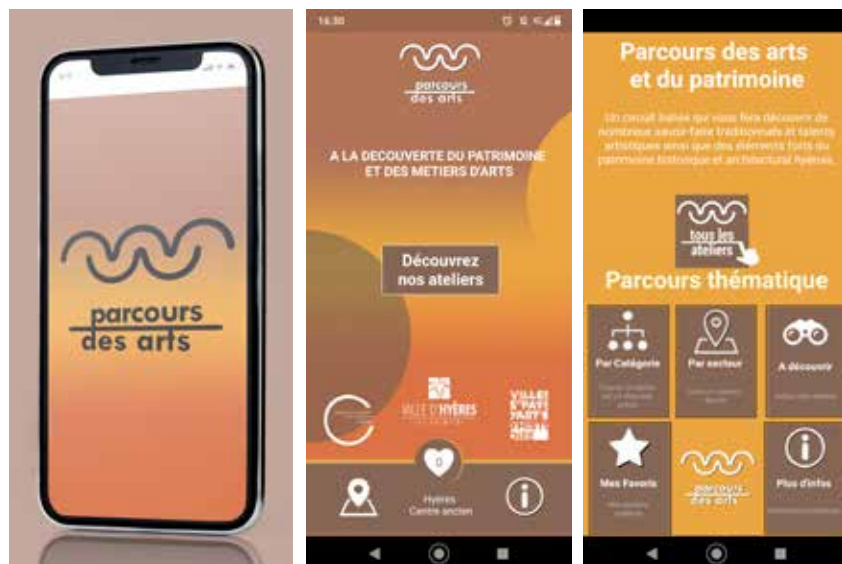
Service Patrimoine - Ville d'art et d'histoire
32, rue de Limans
Accueil sur rendez-vous :
04 83 69 05 24
animateurdupatrimoine@mairie-hyeres.com
f Hyères Patrimoine

Expositions

- « Frères de la Côte, les forts d'Hyères »
Photographies de Michel Eisenlohr
Tour des Templiers
Du 17 septembre au 27 novembre
- **Faiences en façades**
Grilles de l'avenue Joseph Clotis
et Médiathèque
Jusqu'au 2 octobre



DES NOUVEAUTÉS POUR LE PARCOURS DES ARTS



Application mobile dédiée

Depuis juin 2021, vous pouvez retrouver toutes les informations sur les ateliers d'arts et les artisans présents dans le Parcours des Arts sur une nouvelle application mobile.

Vous pourrez géolocaliser les ateliers sur une carte, effectuer un guidage GPS jusqu'à l'atelier souhaité et découvrir les fiches descriptives de tous les ateliers et partenaires du Parcours des Arts.



Application
disponible
gratuitement
sur Apple Store
et Google Play

La participation au concours du plus beau centre-ville commerçant

Organisé par les Vitrines de France (FNCV), ce concours national, qui a pour but de mettre en valeur la beauté, la convivialité et le savoir-faire des centres-villes de France, a commencé le 19 août dernier et se clôture le 6 septembre. La Ville d'Hyères a choisi de mettre en avant les artistes et artisans du Parcours des Arts avec une photographie. Pour nous aider à remporter le concours, vous pouvez mettre un « j'aime » sur les réseaux Facebook et Instagram des Vitrines de France @lesvitrinesdefrance. Les gagnants sont annoncés le **lundi 6 septembre à 12h**.



Photo pour le concours des vitrines de France



Horaires de visite conseillés des boutiques du Parcours des arts

■ Du 1^{er} septembre au 31 mai

Du mardi au vendredi de 14h à 18h | Le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h

■ Du 1^{er} juin au 31 août

Du mardi au samedi | De 10h à 13h et de 16h à 19h

Les ateliers ouverts le matin sont indiqués sur le plan de la plaquette et l'application mobile.



PROPRETÉ

TOUS CONCERNÉS PAR LA PROPRETÉ !

La propreté des voies urbaines, des espaces verts et des plages est une priorité pour la municipalité. D'importants moyens humains et matériels sont déployés au quotidien par la Collectivité. Toutefois, la propreté est l'affaire de tous et chacun doit faire preuve de civisme pour que notre cadre de vie soit le plus agréable possible.

La propreté urbaine



La collectivité déploie d'importants moyens pour assurer la propreté sur le territoire communal :

- Plus de **500 corbeilles** réparties sur la commune
- **80 agents** dédiés au nettoyage
- **26 000 tonnes** d'ordures ménagères par an (hors déchèterie et tri)
- **700 000 km par an** parcourus par les engins de collecte
- **30 véhicules** de collecte de l'entreprise Veolia
- **16 engins** de nettoyage en régie
- **20 cendriers** répartis dans le centre-ville
- **40 totems** distributeurs de sacs pour déjections canines
- **675 000 sacs** par an pour déjections canines distribués gratuitement

La propreté des plages

Le nettoyage des plages s'effectue toute l'année, mais bien entendu d'importants moyens humains et matériels supplémentaires sont déployés pendant la saison estivale. Ce nettoyage s'effectue toujours dans le souci de **préserver au mieux les espaces naturels sensibles**.

Par exemple, le nettoyage mécanisé et l'enlèvement des posidonies fragilisent le Tombolo ouest (plage de l'Almanarre). C'est pourquoi, la collectivité limite au maximum le passage des engins mécaniques et ne procède pas à l'enlèvement des posidonies. Néanmoins, une vigilance accrue des agents de nettoyage manuel a été mise en place. Ainsi **l'entretien du littoral est réalisé durant toute l'année** en intensifiant les moyens et les fréquences selon les pics de fréquentation. Il est important de rappeler qu'il appartient à chacun de **respecter** et de **protéger les espaces naturels**. **La protection de notre environnement nous concerne tous.**



■ **Ne jetez donc aucun déchet sur la plage !** Jetez-les dans une poubelle. Si les poubelles sont pleines, ne laissez pas vos déchets à côté, ramenez-les avec vous et jetez-les dans une autre poubelle ou bien chez vous.

■ Des panneaux d'information et de sensibilisation à la protection de l'environnement ont été installés sur des sites ciblés du littoral hyérois par l'association Explore & Preserve en partenariat avec la Ville d'Hyères.



CE QUE DIT LA LOI

En cas de non respect des modalités de collecte, de flagrant délit de dépôt sauvage, de dépôt clandestin ou d'incivilité, le contrevenant s'expose à deux sanctions financières :

- une verbalisation dont le montant peut aller de 35€ à 450€ selon la nature de l'infraction ;
- une taxe relative à la réparation de l'acte d'incivilité dont le montant peut aller de 68€ à 450€ selon le volume du dépôt de déchets (arrêté municipal N°46 du 12/01/2016)

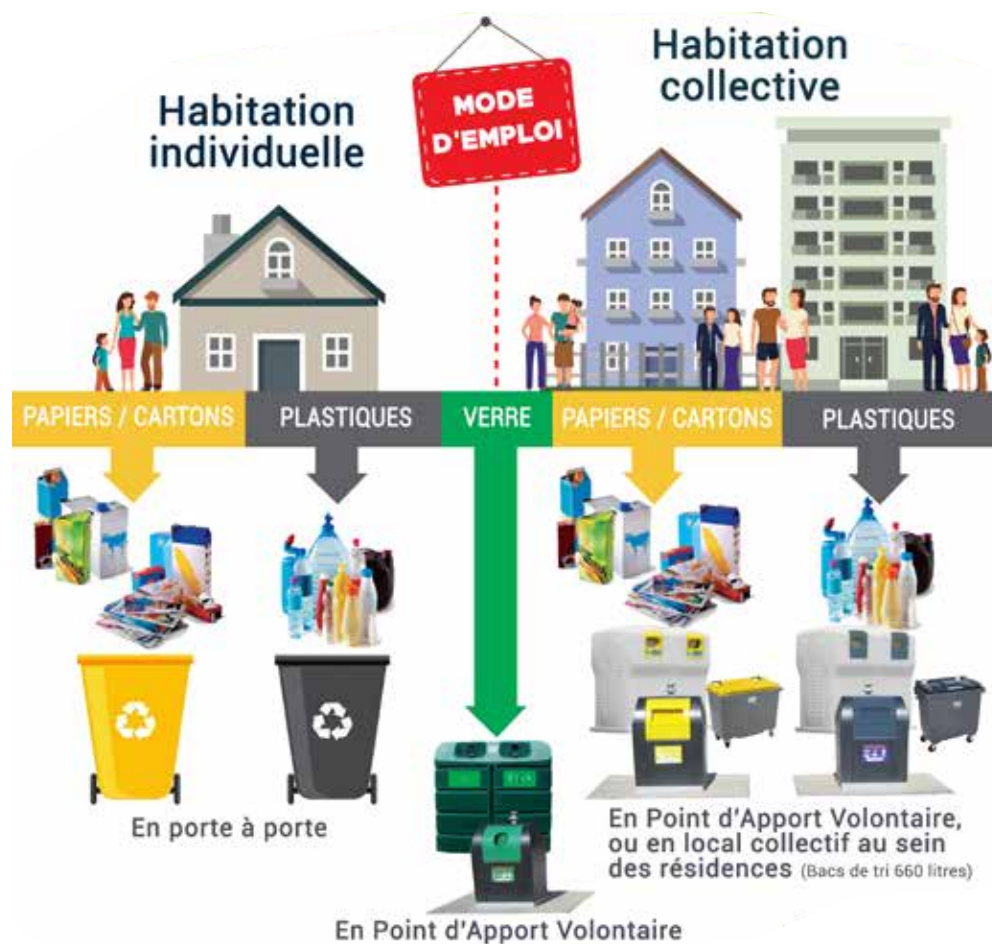
STANDARD INTERVENTIONS TECHNIQUES

Pour toute question relative à la propreté, à la collecte, au tri, aux dépôts sauvages, vous pouvez contacter le standard d'interventions techniques du lundi au vendredi de 8h à 17h30.

tel : 04 94 01 84 11

hyeres.interventionstechniques@metropoletpm.fr

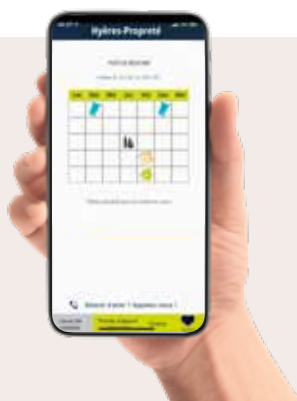
Rappel du mode d'emploi du tri sélectif



HYÈRES PROPRETÉ

Application mobile et site web
Prenez connaissance du jour de collecte dans votre rue et localisez le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous sur l'application mobile Hyères Propreté et le site

web : proprete.hyeres.fr
Application disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play



GUIDE PROPRETÉ



La nouvelle édition du Guide Propreté sera bientôt disponible en ligne sur hyeres.fr et dans les lieux publics. Ce guide répertorie toutes les informations concernant la gestion et le devenir des déchets, la propreté, la réglementation, les associations ainsi que des renseignements pratiques.

LES AMÉNAGEMENTS RÉCEMMENT RÉALISÉS

Afin d'améliorer notre cadre de vie et sécuriser l'espace public, de nouveaux aménagements ont été réalisés ces dernières semaines sur le territoire communal.



Aménagement paysager de l'échangeur Nord de la Recense

L'échangeur Nord de la Recense sur l'autoroute A570 a fait l'objet d'un aménagement paysager. Trente trois grands palmiers « Phoenix canariensis », mesurant entre 3 à 6 mètres de haut, cultivés depuis 1990 au centre horticole de la Riperte, ainsi que 1800m² de vivaces et arbustes ont été plantés.



Réalisation d'un giratoire au col du Serre

Afin d'améliorer la sécurité de la route départementale RD276 reliant Hyères à la Moutonne et Carqueiranne, un giratoire a été aménagé au niveau du col du Serre en juin dernier. L'éclairage public a été renforcé, avec l'usage de l'énergie solaire, ce qui contribue à améliorer la sécurité routière la nuit. Des trottoirs ont également été réalisés de chaque côté de la route des Loubes. L'aménagement paysager du giratoire débutera à la fin du mois de septembre.



Entretien des berges du canal de l'Ayguade

Les berges du canal de l'Ayguade, longeant l'avenue Decugis, ont fait l'objet d'importants travaux d'entretien. Les berges en béton ont été remplacées par des gabions. Les gabions sont des casiers assurant le maintien et la stabilité des berges tout en garantissant la transparence hydraulique. L'objectif de ces nouvelles berges est de lutter contre l'érosion de cet ouvrage hydraulique, et ainsi lutter contre le risque d'inondation.



Embellissement de la plage de l'Ayguade

Les îlots végétaux de la plage de l'Ayguade, situés face à la place Daviddi, ont été mis en valeur. Quinze nouveaux palmiers dattiers de différentes tailles y ont été plantés. La végétation est ainsi densifiée et mise en beauté en soirée par un nouvel éclairage. Le système d'arrosage goutte à goutte a été modernisé et les ganivelles ont été remplacées.



Réhabilitation du chemin de Beauvallon bas

En raison de la dangerosité du virage de la Bergerie du chemin de Beauvallon bas, la voie a été réhabilitée et un mur de soutènement de 60m a été réalisé. Les réseaux aériens ont été enfouis. L'éclairage public a été renforcé et les supports existants ont été remplacés par des poteaux en bois afin de conserver un aspect rural. Un revêtement de couleur rose a été mis en place afin de signaler visuellement le rétrécissement de chaussée en complément de la nouvelle limitation de vitesse instaurée à 30 km/h. Quelques aménagements ont été faits afin d'améliorer les écoulements d'eaux pluviales.

Aménagements à La Bayorre

Dans le quartier de la Bayorre, les abords de l'école Paule Humbert ont été requalifiés : réfection des trottoirs de la gendarmerie jusqu'à la placette, installation de jardinières, plantation d'une haie et de végétaux, mise en place de signalisations horizontale et verticale, rénovation de l'éclairage.



LES TRAVAUX PROGRAMMÉS

Des travaux, qui avaient commencé l'an dernier, ont été mis en pause durant la saison estivale. Ils reprendront cet automne.



Un nouveau visage pour la Tour Fondue

La construction de la gare maritime de la Tour Fondue s'est achevée le 2 juillet dernier. L'ensemble des bâtiments modulaires du port sera retiré à la fin du mois de septembre, permettant la reprise des travaux d'aménagement des terre-pleins, qui s'étalera jusqu'au printemps 2022. Le Parc national de Port-Cros poursuit la réhabilitation de la Batterie du Pradeau, dont les travaux devraient s'achever au début de l'année 2022. Le nouveau visage de la Tour Fondue se révélera donc au printemps prochain.



Reprise des travaux de rénovation de la canalisation d'eau sur la route de Giens

Les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la presqu'île de Giens, portés par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, reprendront en novembre sur la route de Giens, pour une durée de 10 semaines. Les travaux se situeront entre le camping Eurosurf et le rond-point Majastre. Afin de préparer la reprise de ces travaux, des sondages seront effectués en octobre. Pour rappel, ces travaux consistent à poser une canalisation d'eau potable neuve, nécessaire pour l'alimentation en eau potable de la presqu'île de Giens et qui permettra aussi l'alimentation en eau potable de Porquerolles lorsque le Sealine (canalisation sous-marine) sera réalisé.



PORQUEROLLES

LA RÉGULATION DE LA FRÉQUENTATION ESTIVALE VERS L'ÎLE DE PORQUEROLLES

Face à des pics d'hyper-fréquentation constatés sur l'île de Porquerolles durant l'été, la Métropole TPM, la ville d'Hyères et le Parc national de Port-Cros ont mis en place un système de régulation de la desserte maritime des Îles d'Or. Expérimentées en juillet et août derniers, ces actions s'inscrivent dans une volonté de tourisme durable : préserver l'environnement de l'île de Porquerolles mais également limiter la circulation automobile sur la Presqu'île de Giens. Cette démarche territoriale est pionnière en France !



Actions mises en place pour limiter la fréquentation estivale

■ **La limitation de la fréquentation quotidienne les jours de pointe**
La régulation de l'hyper-fréquentation a été fixée à un **maximum de 6 000 voyageurs par jour**. L'actualisation de la Délégation de Service Public de la desserte des îles d'Or implique que la **compagnie TLV-TVM**

devra limiter la traversée à 4000 voyageurs par jour. Cette action de régulation s'est portée sur les 13 départs de la Tour Fondue qui ont lieu entre 6h45 et 13h30. La régulation n'a pas concerné les îliens, scolaires, professionnels et agents du service public qui sont restés prioritaires à l'embarquement. Des horaires nocturnes ont été ajoutés avec un dernier départ à 22h30.

■ Une « Charte des Bateliers » pour limiter les départs depuis les ports des communes voisines

Douze autres compagnies de transport desservent l'île de Porquerolles au départ d'autres ports que celui de la Tour Fondue, dont certains se trouvent hors de la Métropole. Une charte a été signée par l'ensemble de ces bateliers le 6 juillet dernier. Ils se sont engagés à **limiter à 2000 passagers quotidiens** les mardis, mercredis et jeudis du mois d'août, principaux jours de pics de fréquentation.



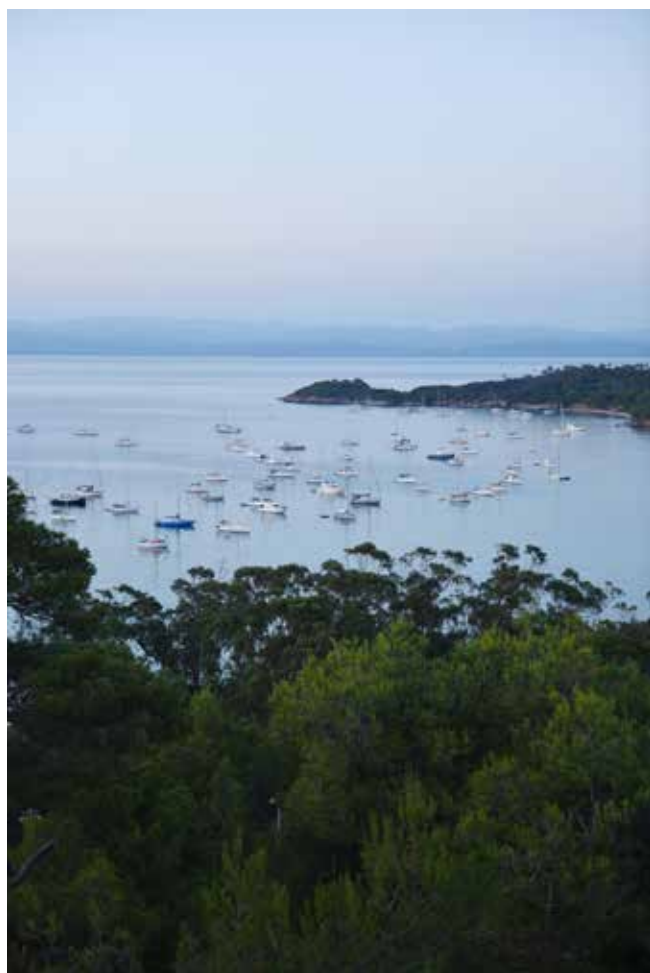
Jean-Pierre Giran, Maire de la ville d'Hyères et Hubert Falco, président de la Métropole TPM, lors de la signature de la charte des Bateliers

■ **La mise en place d'un système de réservation en ligne**

La compagnie TLV-TVM a mis en place sur son site internet un **système de réservation de place** en fonction du jour du trajet souhaité : www.tlv-tvm.com. Les voyageurs qui ont réservé n'ont plus besoin de passer à la billetterie pour retirer leur titre de transport et sont prioritaires à l'embarquement dans le créneau de leur réservation.

■ **Un encadrement du transport commercial par des moyens nautiques privés**

Le transport payant de passagers par des moyens individuels privés, en petits bateaux, n'a cessé de se développer ces dernières années. Il est soumis à une **réglementation stricte** mais malheureusement une économie souterraine s'est développée. Dans ces conditions, les contrôles ont été multipliés ; le plan des chenaux d'accès a été revu, les zones interdites aux embarcations motorisées ont été étendues et un arrêté municipal interdisant l'échouage sur les plages aux embarcations motorisées a été pris pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre.



■ **Un développement des zones de mouillages écologiques pour les plaisanciers**

Les fonds marins subissent aussi l'afflux des touristes. En journée, ce sont plus de 2 000 bateaux qui jettent l'ancre dans l'herbier de Posidonies et qui contribuent à l'érosion de ce milieu particulièrement fragile et peu résilient. Ces bateaux ont un impact important sur le milieu marin. Afin de **préserver l'herbier de posidonies**, le Parc national engage dès cette année la concertation préalable à l'aménagement d'une ZMEL

(zone de mouillage et d'équipements légers) à Porquerolles. Cette zone permettra aux plaisanciers de s'amarrer sur des bouées fixées sur les fonds marins par des ancres écologiques respectant les posidonies. Une zone a déjà été aménagée en 2020 devant l'île de Port-Cros et a rencontré un grand succès. Les plaisanciers ont été accueillis dans des conditions favorables et en toute sécurité, tout en préservant l'environnement marin. Le dispositif est engagé pour la mise en place d'une zone similaire à Porquerolles et devrait voir le jour en 2023.

Actions mises en place pour réduire la circulation automobile sur la Presqu'île de Giens

■ **Un nouveau départ depuis le Port d'Hyères (Port Saint-Pierre)**

La TLV-TVM a expérimenté pour la première fois un départ en bateau pour l'île de Porquerolles depuis le Port Saint-Pierre. La mise en place de cette nouvelle navette permet d'**alléger le trafic routier** jusqu'à la Tour Fondue ainsi que sur la presqu'île de Giens.



■ **Une incitation à utiliser les transports en commun**

Depuis le 31 mai 2021, la ligne 67 du Réseau Mistral a été renforcée en multipliant par 3 le nombre de services par jour. Cette ligne fonctionne du lundi au dimanche de 6h45 à 20h15 avec un bus toutes les 20mn. **Afin de réguler la circulation automobile sur la presqu'île de Giens, les voyageurs ayant réservé un trajet avec la TLV peuvent avoir un accès libre et gratuit sur la ligne 67 durant la même journée.** L'objectif est d'accompagner la mise en œuvre du dispositif de régulation et de **réduire le trafic automobile sur la presqu'île de Giens.**

Un bilan à l'automne

Un retour d'expérience sera organisé sur les mois d'octobre et de novembre et fera ressortir les forces et les points d'amélioration du dispositif pour anticiper et préparer la saison 2022.

GROUPE « HYÈRES TOUT NATURELLEMENT »

Un bien triste bilan

Septembre étant l'époque de la rentrée, il convient d'évaluer le bilan de M. Giran après un an de mandat. Et le constat n'est pas des plus optimiste.

Le musée maintes fois annoncé reste au point mort. Son coût est abyssal et dépasse désormais les 5,4 millions. Ses frais de fonctionnement suivront probablement cette tendance dépensière.

Des travaux pharaoniques ont été privilégiés au détriment des dépenses d'entretien courant. Les routes restent extrêmement dégradées, tandis que les caniveaux nauséabonds, les trottoirs souillés et les espaces verts abandonnés sont légion.

Le centre-ville est moribond et désert, le nombre de rideaux baissés ne se compte plus. La requalification de la place

Clemenceau (14 millions d'euros tout de même) pourtant pompeusement qualifiée de « the place to be » n'a entraîné aucune des retombées économiques promises.

Les problèmes de sécurité du centre-ville et du quartier de la Gare sont récurrents. Cette situation est notamment due à la présence régulière de marginaux sans solution d'accueil. Les rixes et les agressions avec les passants à toute heure du jour et de la nuit se multiplient. Ce laisser faire n'est pas acceptable et est incompatible avec la nécessité de rendre attrayant notre cœur de ville.

Au chapitre des pertes inestimables, on notera que le départ de la clinique Sainte Marguerite, a été tristement banalisé par la municipalité au prétexte qu'il s'agit de

capitaux privés. Pourtant, l'importance de conserver à Hyères ce capital médical de proximité était essentiel. Il aurait aussi permis de préserver 500 emplois sur notre commune. Ajoutons que si Hyères avait été retenu par le propriétaire pour regrouper ses cliniques, de nombreux emplois additionnels auraient pu y voir le jour.

Et pendant ce temps... la bétonisation à outrance s'intensifie notamment sur les terres les plus fertiles transformant de façon irréversible notre commune en ville dortoir tandis que les infrastructures élémentaires ne suivent pas et l'activité économique demeure atone.

K.Tropini, E.Martin, M.Agosta, J.D Marion,
W.Ferjani, N.Massuco, G.Burki

GROUPE « ALLIANCES POUR HYÈRES »

Elu(e)s en démoCRASSIE

Que retenir des dernières élections ?

Des appels à la haine contre le Rassemblement National lancés par de faux ennemis politiques, par des candidat(e)s qui s'accrochent à leurs postes.

Pour la gauche: Grapiller du pouvoir par tous les moyens au détriment d'une véritable démocratie.

Est-il démocratique que M.FELIZIA se retire au 2^e tour des régionales, privant la gauche 6 ans (12 ans au total) de toute représentativité ?

Contre quelle promesse dont il sera le seul bénéficiaire ?

En 2015, dans les mêmes circonstances M. CASTANER a été nommé ministre !

Souvenons-nous que le "plan ESTROSI" de consultation de la gauche n'a jamais fonctionné.

"Cocus" mais contents les écologistes ont

voté pour R. MUSELIER qui défend la nouvelle ligne TGV en PACA alors que T. MARIANI était contre ce projet.

Dans Libération le 29.07 R. MUSELIER dit : "J'achète toujours quelque chose quand je gagne". En récompense de sa victoire face au RN il s'offre un bateau.

Même chose pour les élections départementales à Hyères.

Mr le Maire exhorte les électeurs à s'exprimer et lorsque ceux-ci placent le RN en tête au 1^{er} tour, il appelle au traditionnel front "Ripublicain".

A collectionner les 7 étiquettes politiques de gauche et de droite, comme d'autres collectionnent les cartes pokémon, ça finit par fonctionner.

Mais de là à se féliciter d'une éclatante victoire, NON !

Un peu de modestie SVP car : A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

Et que dire de tous ces partis qui ont suivi cet appel ?

L'éclatante victoire de tous les partis contre un seul s'est faite avec 65% d'abstention.

A 80 ou 90% d'abstention serons-nous toujours en démocratie?

Malgré cet appel contre nature, 1240 démocrates supplémentaires, que nous remercions vivement, ont voté RN au 2^e tour. Face à la "démoCRASSIE", qu'ils nous proposent, nous sommes fiers d'avoir, en cohérence, fait vivre la Démocratie.

A bientôt..

ML COLLIN
JM EYNARD-TOMATIS

Conformément aux dispositions de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et à la jurisprudence, cet espace est réservé à l'expression des groupes municipaux d'opposition et prend en compte les articles parvenus au service Communication de la Ville suivant les modalités définies par le règlement intérieur du Conseil municipal.



FÊTE DES SALINS D'HYÈRES ÉDITION ANNIVERSAIRE

Samedi 11 et dimanche 12 septembre, les Salins d'Hyères seront en fête ! Et cette édition spéciale marquera les 20 ans de l'acquisition des sites par le Conservatoire du littoral. Au programme cette année : des expositions, des créations artistiques, des animations scientifiques et artistiques, du Land Art avec des créations collectives, des animations pour les plus jeunes, la découverte d'une ferme pédagogique, des promenades en calèche, des balades à dos d'ânes, des visites guidées, des animations musicales et la création d'éco instruments, de l'initiation au yoga, etc.

Un food truck sera présent tout le week-end pour assurer une petite restauration.

Les temps forts de cette édition anniversaire :

- **La balade chorégraphique de la compagnie Kubilaï Khan :** un danseur sortira tel un grain de sable d'une table salante, traversera le salin et le village de La Capte pour embarquer sur un bateau de tradition, samedi soir à 17h30.
- **Fête dans le village de La Capte le samedi soir**

Programme complet sur www.metropoletpm.fr

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

L'édition 2021 de la Semaine Européenne de la Mobilité est organisée sur le thème « En sécurité & en bonne santé avec les mobilités durables » du 16 au 22 septembre. Des animations seront organisées par la Maison de la Mobilité TPM à Toulon, Hyères, La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages. Au programme : des balades culturelles en Vélo à Assistance Électrique, des balades en roller, de l'apprentissage du vélo et de la remise en selle, de l'initiation à la circulation en ville en trottinette électrique, de l'initiation à la conduite de voiture hybride et électrique, de la course à pied, des conférences (les offres TER, l'impact des mobilités actives

sur la santé), etc. **La 2^e édition du Défi mobilité est lancée aux entreprises, administrations et associations du territoire** pour organiser en interne des actions ludiques sur le thème de la mobilité. **Participez au Mobi'Quizz et gagnez de nombreux cadeaux :** un Vélo à Assistance Électrique, des abonnements annuels, des réductions en transports en commun, des voyages vers les îles d'Or, etc.

À Hyères le samedi 18 septembre à 9h et à 14h : apprentissage du vélo pour les débutants. Programme complet et + d'infos sur www.metropoletpm.fr



L'ENQUÊTE MOBILITÉ POUR PRÉPARER LA MOBILITÉ DE DEMAIN !

Une enquête mobilité est lancée en septembre 2021 sur les 44 communes composant le bassin des déplacements de la Métropole toulonnaise. Cette étude va constituer une base de données actualisée sur les pratiques de mobilité d'un bassin de vie de près de 600 000 habitants de Sant-Cyr à l'ouest, à Hyères au sud, à la Roquebrussane au nord et au Lavandou à l'est. Les ménages participant à l'étude ont reçu un courrier officiel. Les interviews vont être réalisées au domicile de ces

personnes ou par téléphone de septembre à décembre 2021, du lundi au samedi, dans le respect des mesures sanitaires. Ces données sont essentielles pour mieux organiser la mobilité de demain sur la Métropole.

Plus d'infos sur www.metropoletpm.fr



LES CENTRES DE VACCINATION ET DE DÉPISTAGE CONTINUENT DE FONCTIONNER

Le centre de vaccination

Le centre de vaccination COVID-19 situé au Forum du Casino est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 13h et fonctionne uniquement sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous, **connectez-vous sur le site internet Doctolib :**
<https://www.doctolib.fr/>

Le centre de dépistage

Le centre de dépistage COVID-19 situé à l'Espace de la Vilette, Chemin des Nartettes (derrière l'Espace 3000) est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h ainsi que le samedi de 9h à 11h. Pour prendre rendez-vous, connectez-vous sur le site internet :
<https://www.kaducee.com/> ou sur le site de votre laboratoire.

D'autres centres de dépistage à proximité des restaurants ont ouvert cet été, comme celui situé dans la mairie annexe du Port.

Chiffres (au 20/08/2021)

79 500 injections effectuées depuis janvier



550 personnes vaccinées par jour

Fonctionnement **6 jours sur 7**



12 agents municipaux, 4 médecins, 12 infirmières, 2 agents de la protection civile mobilisés chaque jour.

3000 Tests RT-PCR par mois

76 607 tests depuis mai 2020

PASS SANITAIRE : MODE D'EMPLOI

Depuis le mercredi 21 juillet 2021, le pass sanitaire est obligatoire pour les personnes majeures dans différents lieux accueillant du public (théâtres, cinémas, musées, parcs d'attractions, festivals, salles de concerts, salles de sport, etc.). Pour les 12-17 ans, le pass sanitaire s'appliquera à partir du 30 septembre. En ce qui concerne les lieux publics à Hyères, le pass sanitaire devra être présenté dans les lieux suivants :

- la Médiathèque
- les bibliothèques annexes de Porquerolles, Giens et l'Aiguade
- le site archéologique d'Olbia
- la Tour des Templiers
- la Collégiale Saint-Paul
- l'Anglicane
- le CIAP, rue de Limans
- le Park Hotel
- le théâtre Denis
- le complexe aquatique

- la base nautique municipale et la base nautique de l'Almanarre, l'espace nautique...
- les terrains de tennis du jardin Olbius Riquier
- les gymnases des Rougières, Costebelle, Jules Ferry, Keraudren, Guynemer, Golf Hotel
- les stades André Veran, Gaby Robert, Bertheau, Perruc et Degioanni
- le terrain de bicross, les salles Bonvicini de musculation et de boxe.



- l'Espace 3000
- le Forum du Casino

Pour accéder à ces lieux, il faut donc présenter une preuve sanitaire numérique via l'application Tousanticovid, ou par papier, parmi les trois possibilités suivantes :

- attestation de vaccination complète (7 jours après la 2^e injection, 4 semaines après le vaccin à 1 injection)
- résultat d'un test négatif (RT-PCR ou antigénique) de moins de 72 heures
- résultat d'un test RT-PCR positif, d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois, attestant le rétablissement.

Plus d'informations sur le pass sanitaire sur le site web du Gouvernement :
gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions

LES TEMPS FORTS DE L'AUTOMNE

Évènements

■ Fête des Salins d'Hyères



Animations, visites, ateliers et expositions

Les 11 et 12 septembre
Salin des Pesquiers

Fête dans le village de La Capte le samedi soir

■ Soirée de présentation de la saison artistique

programmée au théâtre Denis, à l'anglicane et à la collégiale St Paul

Le 11 septembre à 19h
Théâtre Denis



Journées européennes du patrimoine
18-19 sept 2021

Ensemble, faisons vivre le patrimoine

PATRIMOINE POUR TOUS
www.journeesdupatrimoine.fr | #JOURNEESDUPATRIMOINE

■ Journées européennes du patrimoine

38^e édition autour du thème « Patrimoine pour tous »

Les 18 et 19 septembre
Toute la ville

■ 15^e Festival international de musique

Concerts de musique classique
Du 16 au 19 septembre
Théâtre Denis

■ Festival international de mode, de photographies et d'accessoires de mode

36^e édition du Festival avec 3 concours internationaux et expositions

Du 14 au 17 octobre
Villa Noailles et divers lieux

■ Journées nationales de l'architecture

Hyères, ville d'art et d'histoire, participe à cette manifestation nationale

Du 15 au 17 octobre
Divers lieux

■ Hyères en récré

Du 25 au 31 octobre
Forum du Casino

■ Galathea

6^e festival du monde marin
Du 18 au 21 novembre
Forum du Casino



Sports

■ Triathlon des Salins

Le 12 septembre
Plage du Pentagone



■ Duc d'Albe et Coupe des îles d'Or

Régate de catamarans de sport et raids côtiers

Du 17 au 19 septembre
Plage de l'Aiguade et rade d'Hyères

■ Triathlon de Porquerolles

Le 25 septembre

■ Eurocup 29er

Régate internationale de dériveurs Skiff

Du 24 au 26 septembre
Port d'Hyères

■ Trail de Porquerolles

Le 2 octobre

■ Voiles de Tradition

Rassemblement et régates de vieux gréements

Du 3 au 10 octobre
Port d'Hyères

■ Coupe du monde de Kitesurf

(sous réserve)

Du 8 au 10 octobre
Plage de l'Almanarre

■ Europacup Laser

(sous réserve)

Régate internationale de lasers

Du 14 au 17 octobre
Port et rade d'Hyères

■ Championnat de France de longe-côte

Le 16 octobre
Plage de l'Almanarre



■ Novembre à Hyères et championnat d'Europe IRC

(championnat sous réserve)

Course de monotypes et de croiseurs

Du 11 au 14 novembre
Port d'Hyères

Manifestations soumises à la présentation du pass sanitaire.
Sous réserve de modification en fonction de l'actualité liée à la COVID-19



**DANNY
BRILLANT**



« AMIS »



JARRY



**« 10 ANS
APRES »**

LA SAISON HYÈRES

LA SAISON
ARTISTIQUE
2021
•
2022

AUDITORIUM DU CASINO
THÉÂTRE DENIS
L'ANGLICANE
COLLÉGIALE SAINT-PAUL

HUMOUR • DANSE • THÉÂTRE
MUSIQUES ACTUELLES • JEUNE PUBLIC
MUSIQUE CLASSIQUE • JAZZ
MUSIQUES DU MONDE • CHANT

**PROGRAMME COMPLET
SUR HYERES.FR**



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS